

VOL., VIII, No 5

REDACTION

et
ADMINISTRATION

352, 1ère Avenue

C. P. 279

Tél. 123

Ville de St-Georges, Beauce

Le Progrès DE St-Georges

ORGANE D'IDÉES DÉVOUÉ AUX INTÉRÊTS DE ST-GEORGES ET DE LA RÉGION

"Il faut connaître son temps, les dessous de son temps. La curiosité est un devoir. Qu'importe de perdre quelques illusions? Un scepticisme averti, indulgent, actif, est un bon guide moral. Il faut connaître son époque afin de ne pas s'y égarer, afin d'y marcher droit. Il faut connaître son temps, pour essayer, malgré tout, courageusement, de préparer des temps meilleurs"

Michel CORDAY

Propriétaire : Dr H.-G. HEBERT, M.V.

Imprimé à St-Joseph-de-Beauce, mercredi, 18 avril, 1951

La question scolaire

ST-GEORGES, le 16 avril, 1951

Aux contribuables,
Commission Scolaire,
St-Georges.

La lettre ouverte, publiée dans l'Eclaireur du 12 avril, en marge du problème scolaire, est véridique sous plusieurs rapports, mais les chiffres mentionnés dans cet article sont incomplets ou erronés.

Les paragraphes de la dite lettre, se rapportant au projet de la commission scolaire de St-Georges, se résument comme suit : "Des soumissions au montant de \$230,000., pour l'érection d'un collège dans l'ouest et d'une école pour les petits dans l'est, furent acceptées par le surintendant de l'Instruction Publique, et un octroi de \$160,000 fut accordé par le gouvernement. Il ne restait que \$90,000 à déboursier, aux contribuables de St-Georges, pour donner des cours complets à nos garçons et filles, et, ce montant repartit sur une période de 20 ans, n'aurait pas été onéreux pour les 1127 contribuables".

Sans douter trop de la bonne foi de ce contribuable, qui n'a pas eu le courage de signer sa lettre, nous croyons que le public doit connaître toute la vérité, et qu'il ne faut pas dénaturer les faits, pour faire triompher son point de vue.

Nous donnons peut-être trop d'importance au problème qui nous trouble actuellement, mais nous croyons que les générations futures nous jugeront sévèrement si nous ne trouvons pas la solution adéquate, et si par conséquent nous privons nos enfants du degré d'instruction que nous obtiendrions, à meilleur compte, en réglant notre différend dans l'entente et la concorde.

Le projet préconisé par la commission scolaire et octroyé par le gouvernement, était le suivant :

Collège dans l'ouest	\$180,667.00
Petite école dans l'est	66,800.00
Terrain	11,000.00
Réparation collège actuel	10,000.00
Architecte	13,000.00
Ameublement, clôture, nivellement	19,333.00
	\$300,000.00
Intérêts finance 20 ans	95,112.50
	\$395,112.50
Coût à la commission scolaire	\$234,129.00
Octroi	160,983.50
	\$395,112.50

Les chiffres, soumis dans la lettre mentionnée, étaient donc incomplets, car au lieu de \$90,000.00, repartit sur une période de 20 ans, nous aurions eu à rencontrer un montant de \$234,129.00, dans la dite période.

Le contribuable en question est aussi dans l'erreur, lorsqu'il prétend que les résidents des arrondissements de la station, Morency et Jersey seraient taxés sur un taux de \$6.80, s'ils s'annexaient à notre commission.

Le taux de leur taxe serait le même que les contribuables de l'Assomption. Cependant, une révision de leur rôle d'évaluation serait nécessaire. Nous croyons que la façon équitable de procéder serait d'homologuer un rôle spécial pour le scolaire ou encore de procéder comme le faisait la commission scolaire de St-Georges, lorsque le rôle d'évaluation municipal servait de base pour le rôle scolaire, avec échelle différente pour chaque arrondissement. Ainsi, l'ouest était taxé à raison de 60% de son évaluation municipale, l'est à 100%, alors que pour Aubert Gallion on majorait l'évaluation municipale de 30%. Sans préjugé, nous croyons que la base, de l'évaluation foncière des arrondissements ruraux mentionnés, est la même qui existe dans Aubert Gallion.

Nous ne partageons pas le point de vue de ce contribuable qui considère que : Les contribuables de ces arrondissements ruraux assumeraient des charges onéreuses, pour le plaisir de nous aider à sortir d'embarras".

(suite à la page 4)

Décès de Monsieur Georges Pomerleau

A l'Hôpital du St-Sacrement de Québec, mercredi le 4 avril à l'âge de 68 ans et 4 mois, s'endormait pieusement dans le Seigneur M. Georges Pomerleau, époux de Dame Emma Rodrigue de St-Georges.

Il laisse dans le deuil outre son épouse ses fils Révérend Frère Sylvain des Frères Maristes de St-Hyacinthe, M. Josephat Pomerleau, de St-Jean de Lalande, M. Maurice, Patrice, Louisa et Viateur, tous de St-Georges, ses filles Révérende Soeur St-Hilaire, Révérende Soeur Ste-Edith, toutes trois des Soeurs Ste-Jeanne d'Arc d'Ot-tawa et Madame Fernand Rancourt de St-Georges; deux frères M. Auguste Pomerleau et M. Joseph Pomerleau tous deux de St-Georges, deux soeurs Madame Thomas Busque et Madame Alfred Lessard de St-Georges.

Ses funérailles sous la direction de la maison Gédéon Roy ont eu lieu samedi le 7 avril. Le drapeau de la ligue du Sacré-Cœur précédait le cercueil. La croix était portée par M. Wilfrid Rodrigue accompagné de M. Trefflé Morin. Les porteurs d'honneur étaient MM. Philippe Veilleux, Philippe Paquet Edmond Rancourt, Adélaïde Poulin, Emery Veilleux et Herménégilde Roy. Le cercueil porté par MM. Joseph Pomerleau, Emile Pomerleau, Edmond Gilbert, Roméo Veilleux, Ernest Poulin et Joseph Turcotte.

La levée du corps fut faite par M. le curé Beaudoin et le service chanté par M. l'abbé Patry, vicaire de la paroisse assisté de M. le curé Beaudoin et Cloutier, vicaire.

Aux familles que le deuil vient de frapper nous offrons nos plus vives condoléances.

Prenez mon nom, je fais la prochaine retraite fermée

L'heure est maintenant à l'action. La prochaine retraite fermée organisée tout spécialement pour les jeunes filles de St-Georges de Beauce, aura lieu à la Maison Notre-Dame du Rosaire de Ste-Marie, du 30 avril au 3 mai prochain.

Le prédateur sera le Rév. Père Francis Goyer, s.s.s.

Nous enregistrons avec plaisir votre nom sur la liste de celles qui déjà désirent la suivre.

Les demoiselles intéressées à faire partie du groupe voudront bien donner leur nom à :

Mme Josaphat Poulin (Est)
Mlle Germaine Pomerleau,
(Pharmacie Rexall)
Mlle Alice Veilleux (Ouest)

RETRAITES FERMEES

Maison Notre-Dame du Rosaire Ste-Marie de Beauce

20 au 23 avril, jeunes filles 24 au 27 avril, Dames.

R. P. C. Brunet, M.S.C.

5 au 8 mai, jeunes filles

R. P. F. Goyer, S.S.S.

25 au 28 mai, jeunes filles.

R. P. Gaudreau, S.M.

Prière de s'inscrire d'avance.

Soirée Lacordaire

Rapport de la réunion des Cercles "Lacordaire" et "St-Jeanne d'Arc" tenue dimanche soir le 8 avril à la salle paroissiale de St-Georges de Beauce.

Cette assemblée fut l'une des plus considérables que l'on ait eues. Notre salle paroissiale, pourtant très vaste, était presque remplie de nos amis, tous pleins d'entrain et de bonne humeur.

En l'absence de l'aumônier actuel, la prière fut récitée par M. l'abbé Godéric Blanchet, un ancien aumônier très dévoué.

Le chant "Chez le Lacordaire" fut entonné avec conviction et solennité par toutes les personnes présentes.

M. Edward-James Hall, président vint au micro souhaiter la bienvenue. En premier lieu à M. l'abbé Blanchet. C'est une grande joie de vous voir parmi nous ce soir et votre présence nous rappelle avec bonheur l'enthousiasme de nos premiers Cercles. S'adressant ensuite à la nombreuse assistance il dit :

"Il faut plus que jamais travailler pour faire disparaître ce grand fléau mondial qu'est l'alcoolisme. Je lisais dernièrement une phrase qui prouve la sincérité de l'exposé suivant : "L'homme n'est ni bête, ni ange; l'alcool endort l'ange et ré-veille la bête. Sous son influence, la créature oublie qu'elle a une âme. Tous nous sommes capables de faire quelque chose pour l'expansion des Cercles, ne serait-ce qu'une prière fervente afin que "Dieu soit le premier servi".

Pour faire suite, la décoration aux différents degrés fut remise aux persévérants des deux cercles les promesses habituelles d'abstinence totale.

Ces derniers reçurent les félicitations d'usage de M. Camille Poulin ex-président; celui-ci remplit de convictions profondes, les communiqua à l'assemblée. Ce mouvement est pour moi dit-il. "Un mouvement qui sort de l'ordinaire, car seul, il travaille au relèvement moral du peuple et de la race".

La secrétaire fut invitée à lire le rapport de la dernière assemblée. La partie récréative de la réunion confiée au Révérend Frère Directeur du Collège comprenait un magnifique programme de chants. Il ne faut pas oublier l'habileté et les talents du Rév. Frère Directeur pour exercer et diriger la petite chorale qui a su rendre son rôle si difficile avec une diction impeccable, une éloquence et une émotion bien ressenties. Ces jeux (suite à la page 4)

A ST-GEORGES

A St-Georges de Beauce à l'âge de 80 ans s'éteignait pieusement dans le Seigneur lundi le 9 avril 1951 Madame Veuve Joseph Labbé.

Elle laisse dans le deuil ses fils M. Hormidas Labbé, de New-York, M. Onésiphore Labbé, de St-Georges, M. Conrad Labbé, de St-Georges, M. Edmond Labbé ou résidait la défunte et M. Lucien Labbé, de Prince Rupert, Colombie Britannique. Ses filles Madame Adrienne Harton, née Irma, de Dover, New-Hampshire et Madame Napoléon Forgue, née Alma, de Lauzon.

Ses funérailles sous la direction de la maison Gédéon Roy ont eu lieu à St-Georges, jeudi le 12 avril.

La croix était portée par M. Gédéon Labbé accompagné de M. Eddy Hall. Le cercueil porté par MM. Clovis Bégin, Philippe Roy, Wellie Poirier et Evangéliste Caron.

La levée du corps fut faite par M. le curé Beaudoin, de St-Georges et le service chanté par M. le vicaire Cloutier, vicaire de la paroisse.

Aux familles que le deuil vient de frapper, nous offrons nos plus vives condoléances.

Naissance

M. et Mme Guy Bertrand font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille Carole, née le 10 avril à l'hôpital de St-Georges. Nos félicitations.

RETRAITE FERMEE POUR JEUNES FILLES

Du 30 avril au 3 mai à Ste-Marie de Beauce, il y aura retraite fermée prêchée par le R. Père Francis Goyer, ss. Prière de donner vos noms à Mlle Alice Veilleux pour l'ouest, et à Mlle Germaine Pomerleau ou Mme Josaphat Poulin, pour l'est.

11-18-25 avril

Sans Atout !

Après l'arrêt sérieux de la semaine dernière, un repos commandé par la rareté des parties, je vous reviens avec mes habitudes passées parce que la finale commence dès jeudi. Au moment que vous lisez la présente article, les équipes éligibles pour cette dernière série sont probablement les suivantes : Météor, Duplessis, Best Players, Imprimeurs, Faubourg à la M'Lasce; à moins que les quatre autres groupes se soient dépêchés à finir leurs rencontres régulières. Et je commence à piquer.

Sans Atout et Drive... sont deux commissions différentes, mais ont le même but scolaire. Celui de se préoccuper de l'éducation des participants aux tournois en écrivant quelques remarques.

David Zittler voulait intitulé son deuxième livre qui était la suite de "Hasard", "Québec, la jolie. Changement d'avis s'il voyait Paul P. Québec ne nous a pas fourni un joli Technicien. Les bonnes sœurs se plaignent que ça embrouille la lentille du rayon-X.

La cloche de notre église est orthopédique et les Atomes sont dans la même situation. Gervais trouve-toi un autre partenaire pour terminer le tournoi, sans ça on sonne tes glas.

Renaud, ça n'a pas paru que tu t'étais fait enlever des dents, même si tu avais la bouche engourdie

pour la bonne raison que tu sembles l'avoir toujours ainsi surtout quand tu exeres une pièce de théâtre.

André est siamois: comme ses deux frères il ne digère pas les pilules de "Pique".

L'obsession de l'importation semble encore préoccuper Romuald R. Dernièrement il découvrait que les balles de "Ping Pong" provenaient de l'Angleterre. Heureusement, pour une fois, il n'annonçait pas sa découverte à la Belvédère. Comme l'ange fit comprendre à St-Thomas que la mer ne se logeait pas dans un trou de la grandeur d'un verre d'eau, tu devrais constater Grégoire qu'il est difficile de battre un slam quand tu n'as que trois levées dans ton jeu, même si tu Jones au contrat.

Le Philosophe Jean-Luc ne se prononce pas dans les discussions au sujet de Sans Atout. Mais j'ai peur que lorsqu'il fera une déclaration qu'elle soit précise.

Les cours de couture intéressent beaucoup Marcel. Par hasard aurait-il des idées matrimoniales.

Jules tu nous as chanté longtemps qu'avec ton influence tu avais obtenu un grand tableau pour inscrire les résultats des tournois. Serait-ce un "Bluff"?

Claude s'est payé le luxe d'un paléto et d'un chapeau neufs. Il (suite à la page 4)

Mort de Monsieur Georges Roy

A St-Georges de Beauce, mercredi le 11 avril à l'âge de 76 ans et 6 mois s'endormait pieusement dans le Seigneur M. Georges Roy, veuf de Dame Marie-Louise Poulin. Il laisse dans le deuil ses fils M. Georges-Hervé Roy de St-Jean de St-Georges, M. Jean-Paul Roy, de St-Georges et Jules-Alban Roy, de St-Georges. Ses filles Madame Josaphat Rodrigue, de St-Georges, Madame Odias Caron de Mansonville, Madame Armand Baillargeon de St-Georges, Madame Gaudias Parent de St-Georges où demeurait le regretté défunt. Mlles Hénédine et Georgette Roy de St-Georges.

Ses funérailles sous la direction de la maison Gédéon Roy ont eu lieu samedi le 14 avril au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis, venus rendre les derniers hommages à ce défunt.

Le drapeau de la ligue du Sacré-Cœur précédait la dépouille mortelle. La croix portée par M. Ar-

(suite à la page 4)

CHEZ LES CHEVALIERS

Assemblée des Chevaliers de Colomb, lundi le 23 avril, au lieu ordinaire des assemblées. Les membres sont invités à cette assemblée importante. Premier ballottage avant l'initiation.

Vraie copie certifiée.
Signé,
Arsène Morin,
maire
Eugène Roy, sec.-tré.

FLASH

A la suite d'un appel téléphonique de M. Ernest Murtha, voici les quelques détails qu'il nous a donnés. Actuellement vingt-neuf joueurs seront invités à venir s'entraîner avec l'équipe locale. Entr'entre, il y a un joueur de 1er but qui mesure exactement 6 pieds et six pouces, et aussi un lanceur de 6 pieds et trois pouces. La semaine prochaine, nous serons à même de vous donner lus de détail.

DION REXALL STORE Ville St-Georges, Tél.: 332
Vente original à un SOU Rexall, mercredi, jeudi, vendredi, les 25, 26 et 27 avril

HEBDOMADAIRE FONDE EN 1944



Propriétaire



Imprimeur

Gérard Poulin

St-Joseph-de-Beauce

REDACTION ET ADMINISTRATION

C. P. 279

352, 1ère Avenue

Tél. 121

VILLE DE ST-GEORGES, Cté de BEAUCE, P.Q.

Autorisé comme envoi postal de 2^{ème} classe,
Ministère des Postes, Ottawa.

ABONNEMENT :

AU CANADA : 6 mois	\$1.25
1 an	\$2.00
EN DEHORS : 1 an	\$2.50

LE PROGRES, St-Georges, mercredi, 18 avril, 1951

Quatrième Dimanche après Pâques

Méditons sur l'Oraison de la messe du quatrième dimanche après Pâques: "O Dieu qui donnez à vos fidèles de n'avoir plus qu'un seul vouloir, accordez à vos peuples l'amour de vos commandements, le désir de vos promesses, afin que, parmi les multiples attraits de ce monde, nos cœurs demeurent fixés là où sont les vraies joies".

Il importe, dans l'allégresse de ce Temps pascal, de nous réjouir avec la liturgie de l'Eglise. Si notre vie de chrétien doit marcher sur les pas du Christ, donc dans le renoncement, il ne faut pas toutefois imiter les pharisiens qui se voilaient la face, se donnant des airs d'effrayante austerité. Le véritable disciple du Christ n'est pas un repoussoir, mais bien un charmeur, dans tout ce que ce mot peut avoir de plus beau et de plus rayonnant. Le saint attire, parce que de lui la bonté, la douceur, la patience, la joie rayonnent. Le renoncement et la pénitence ne sont pas des fins en eux-mêmes, mais des moyens pour arriver à la possession de Dieu. Nos croix sont belles et rayonnantes, en autant qu'elles plongent leurs racines dans le Sacrifice de l'agneau immolé. Nos souffrances sont productrices de vie, en autant qu'elles se fondent dans l'immolation du Golgotha. Et puisque le Christ, durant sa vie sur la terre, n'a eu en vue que l'accomplissement de la Volonté de son Père, nous, ses disciples, ses apôtres, nous trouvons notre unité dans cette volonté de Dieu qui veut notre sainteté. "C'est la volonté de Dieu que nous soyons des saints".

Et puisque tous les apôtres, tous les témoins du Christ, ne doivent avoir qu'un seul vouloir, il leur faut aussi posséder un même amour des commandements de Dieu. La volonté de l'homme doit s'exercer selon la Volonté de

Dieu, et cette Volonté de Dieu nous est manifestée par Ses commandements d'amour. Aussi, prétendre suivre la Volonté de Dieu, et ne pas respecter Ses commandements, c'est pactiser avec le mensonge. Il nous faut être logiques! Ne plus vouloir que ce que Dieu veut et marcher dans l'amour de Ses commandements, c'est par le fait d-sirer l'accomplissement des promesses divines. Et désirer celles-ci, c'est prendre les moyens d'arriver à ces fins: c'est-à-dire fixer nos cœurs là où sont les vraies joies, celles qui durent éternellement. On ne joue pas avec ce choix: ou Dieu, ou Satan. Ou la vie de la grâce qui exige l'immolation de tout ce qui ne cadre pas avec notre fin dernière, ou la vie du péché qu'apporte les compromissions avec l'esprit du monde.

Nous connaissons tous notre faiblesse, et nous n'ignorons pas que vouloir vivre à la fois selon l'esprit de Dieu et selon l'esprit du monde, est une chimère. Notre expérience personnelle ne nous a-t-elle pas souvent appris que vouloir jouer sur les deux plans, celui de Dieu et celui du monde, c'est accepter de ne plus jouer un jour que sur le plan des jouissances terrestres. Les saints, eux, ont fait un choix radical, décisif, et ils ne sont jamais repris. Voilà la différence entre eux et nous. Ayant choisi Dieu et son Royaume, ils ont radicalement sacrifié les vains plaisirs de ce monde qui pouvaient être des obstacles à leur ascension toujours plus grande en Dieu. Le monde nous attire par ses mirages, et Dieu sait s'ils sont nombreux, de nos jours plus que jamais, où la publicité s'est mise lâchement au service du péché, de l'attrait au péché, sous toutes ses formes. Sans risque d'erreur, on doit hélas! avouer que les grandes agences de publicité ont fait trop souvent un mal

M. Vincent Auriol rend visite à l'ONU



Au cours de son passage à New-York, le Président de la République française, M. Vincent Auriol, a visité les locaux de l'Organisation des Nations Unies. Ci-dessus, de g. à dr., M. Robert Schumann, Président du Conseil des ministres (France), M. Trygve Lie, Secrétaire général des Nations Unies, et M. Vincen Auriol s'entretenant à l'issue du dîner offert par ce dernier en l'honneur des Nations Unies.

Courrier de Vie Liturgique

Quatrième dimanche après Pâques: Jésus promet le Saint-Esprit (22 avril) — Nous pourrions résumer la pensée liturgique de ce dimanche par ceci: Jésus promet le Saint-Esprit. En effet, "dès dimanche dernier, écrit Dom Pius Parsch, l'Eglise nous a préparés à l'Ascension du Seigneur. Elle fait aujourd'hui un pas de plus. Elle ne nous parle pas seulement de l'Ascension, mais encore de la descente du Saint-Esprit. Davantage même: elle nous enseigne qu'il y a, entre le départ du Seigneur et l'envoi du Saint-Esprit, une relation intime. Le Sauveur nous déclare expressément que le Saint-Esprit ne pourrait pas venir s'il ne quittait lui-même la terre. Au contraire, s'il s'en va, le Saint-Esprit prendra la place de Jésus; il sera le consolateur, le guide, le Paraclet (avocat) de l'Eglise et des chrétiens. Il y aura, il est vrai, une différence. Le Christ a rempli ces rôles visiblement, le Saint-Esprit agira invisiblement dans l'Eglise et dans l'âme". Le Saint-Esprit agira dans l'Eglise par la grâce des sacrements, et la préservera de toute erreur. Le Saint-Esprit agira dans chaque âme chrétienne: Il sera le docteur de l'âme individuelle.

Quatrième semaine après Pâques et la Bible — L'Épître du dimanche aux âmes... Quand ces rois de l'opinion publique que sont les grands agents de publicité ont-ils pensé, avant tout, de ne pas blesser Jésus. Ses commandements, Sa loi? Futilité, diront-ils? Et pourtant, les statistiques sur le niveau moral des peuples d'après-guerre sont-elles encourageantes? On juge un arbre à ses fruits, et quels sont les fruits de la publicité éhontée de notre XXI^{ème} siècle? Faut-il renoncer à la publicité? Ce serait enlever une magnifique puissance au service du bien. Mais ce qu'il faut obtenir, c'est la "conversion" de la publicité moderne, son retour aux vraies valeurs, afin qu'elle soit un message de vérité, de beauté. Ce qu'il faut cultiver, c'est l'attrait du bien, du beau, du vrai... Et alors, les cœurs seraient fixés dans la vraie joie, celle qui ne trompe pas et que repose dans la vérité.

Centre Marial Canadien

re et la foi guérira le malade, et le Seigneur le relèvera, et s'il a commis des péchés, ils lui seront pardonnés". Or le rite principal du sacrement des malades consiste justement en des onctions faites par le prêtre avec l'huile des malades, et accompagnés d'une d'une prière.

Fête de Saint Marc, Évangéliste (25 avril) — Le 25 avril, l'Eglise célèbre la fête de Saint Marc, deuxième évangéliste, l'un des soixante-douze disciples du Seigneur. Saint Marc a écrit dans son Évangile au sujet de la mission de Saint Jean Baptiste: "La voix qui se fait entendre dans le désert..."; c'est pour cela que Saint Marc est représenté avec un lion couché à ses pieds, lion qui fait retentir le désert de ses rugissements, suivant la vision d'Ézéchiel. Saint Marc fonda des églises à Alexandrie où il fut probablement martyrisé. Son corps fut transporté à Venise, dont il est maintenant le Patron.

Litanies Majeures du 25 avril. — Le 25 avril, l'Eglise célèbre aussi les Litanies Majeures, instituées avant la fête de Saint Marc. Il y avait autrefois à Rome le 25 avril une fête païenne appelée: "Robigalia", en l'honneur du dieu Rubigus, invoqué contre la rouille des blés. Cette fête païenne consistait principalement en une procession et en l'immolation d'une brebis. Les Litanies Majeures furent la substitution d'une cérémonie chrétienne à cette cérémonie païenne. La cérémonie chrétienne consistait alors en une procession durant laquelle on chantait les Litanies des Saints, et en la célébration de la Sainte Messe dans la basilique de Saint-Pierre. En cette fête on répétait les Litanies des Saints, 3 fois, 5 fois, et même 7 fois: c'est pour cela que l'on appelle cette solennité: "Litanies Majeures", ou "Grandes Litanies". Cette litanie se récite encore dans toute l'Eglise pour écarter les fléaux et attirer la bénédiction de Dieu sur les moissons.

La Bible vous parle...

Le peuple cria à Pharaon pour avoir du pain. Et le Pharaon dit à tous les Égyptiens: "Allez vers Joseph, faites ce qu'il vous dira." La famine étant sur toute la face du pays, Joseph ouvrit tous les greniers. (Genèse, XLI, 55-56) (Texte préparé par la Société Catholique de la Bible.)



Généalogies des familles de Beauce, Dorchester et Frontenac

CLICHE

Comme vous, cher lecteur, j'ai hâte de faire cette chronique sur la famille Cliche. J'ai parcouru les comtés de Beauce, Dorchester et Frontenac au cours des vacances dernières. J'ai fait la connaissance de beaucoup de gens. Il me semble qu'une des familles qui aient conservé le plus le culte du souvenir pour les aïeux, c'est bien les membres de la famille Cliche. Je n'en ai pas trouvé un seul qui n'ait pu me donner l'histoire de la famille jusqu'à une date assez reculée. On sait sur quelle terre vivait le premier Cliche arrivé à St-Joseph. Mieux que tout ça, M. Philibert Cliche, important industriel de Mégantic, s'est rendu acquiescent de cette terre et a nommé son frère, je crois, pour s'occuper de la culture, à la seule charge, qu'une fois par année, les membres de la famille y viennent passer une journée de repos. J'aurais dit de pèlerinage. Car, en effet, c'est un vrai pèlerinage que

la famille accomplit. On rappelle le nom des anciens, on raconte leurs exploits et leurs misères et l'on repart, le soir, avec une nouvelle vigne. Ce fait mérite d'être signalé, n'est-ce pas? Qui n'a pas causé un brin avec le juge Léonce Cliche? C'est l'homme le plus renseigné sur la petite histoire de St-Joseph et à plus forte raison sur sa propre famille. Depuis des années, il collige des documents, rédige d'abondantes notes, qui doivent bientôt lui servir pour l'impression du LIVRE D'OR des familles Cliche. Nous attendons tous, avec impatience, la parution de ce volume. C'est vrai que l'imposition des dernières taxes de M. Abbott va refroidir le zèle de plusieurs auteurs, mais avec la collaboration qui est assurée à Monsieur le Juge, nous espérons que tout marchera rondement.

L'ancêtre de cette famille s'appelait Nicolas et c'était un armu- (suite à la page 3)

Nouvelle Pharmacie PHARMACIE ST-GEORGES ENRG.

BENOIT MORIN, B. Ph., L. Ph.

(ancien poste de M. Vander Heyden, en face du Pont)

399, 1ère Avenue

Tél. 66

ST-GEORGES-EST

Pour la sécurité nationale...

Le CARC a besoin de VOUS

Par le temps qui court, tout Canadien a le devoir de songer d'abord à la sécurité nationale. Tout jeune homme a le devoir de faire sa part pour renforcer nos forces armées—pour repousser l'agression à l'heure et à l'endroit où elle se produira.

Le Corps d'Aviation Royal Canadien prend rapidement de l'expansion. Il a besoin IMMÉDIATEMENT de bons hommes dans toutes ses branches. Il a surtout besoin d'hommes qui formeront comme techniciens d'aviation, qui tiendront en parfaite condition de vol les avions militaires du Canada.

IL Y A DES EMPLOIS DISPONIBLES POUR LES HOMMES QUI VEULENT DEVENIR

TECHNICIENS EN INSTRUMENTS
TECHNICIENS EN ARMEMENT
TECHNICIENS EN CHARPENTE
TECHNICIENS EN AÉROMOTEURS
TECHNICIENS EN RADIO-RADAR
TECHNICIENS EN FOURNITURES

Si vous pouvez répondre aux exigences, n'attendez pas!

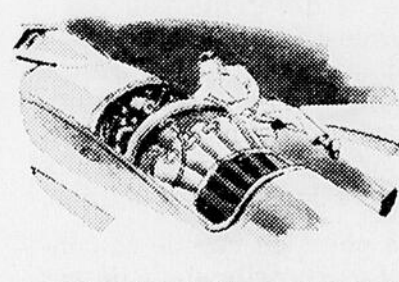
Pour servir dans le
Corps d'Aviation Royal Canadien
vous devez

- ÊTRE AGÉ DE 17 À 40 ANS
- ÊTRE EN BONNE SANTÉ
- AVOIR FAIT AU MOINS VOTRE 8^e ANNÉE
- ÊTRE CITOYEN CANADIEN OU SUJET BRITANNIQUE

CONSULTEZ LE CONSEILLER AU CENTRE DE RECRUTEMENT LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS—

OU POSTEZ CE COUPON

TECHNICIEN EN AÉROMOTEURS

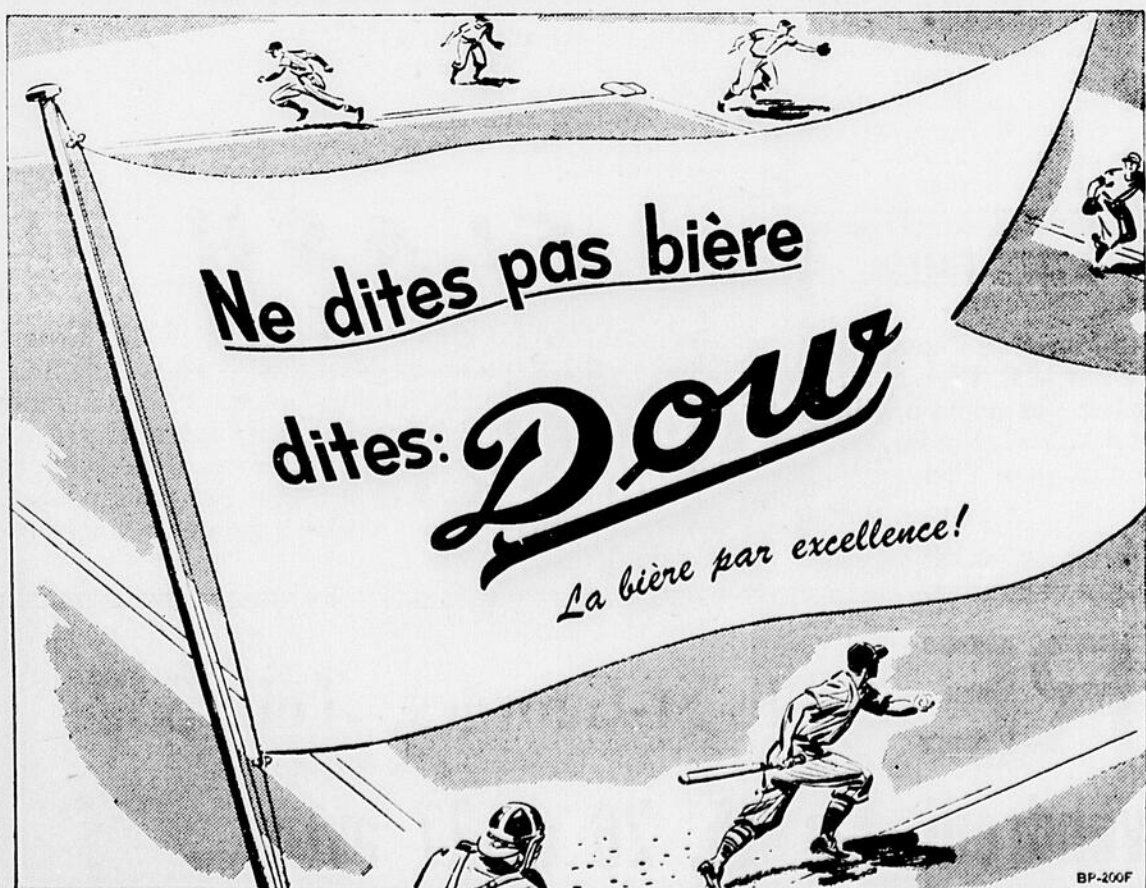


Centres de recrutement du C.A.R.C.
1470, rue Mansfield, Montréal, P.Q. Tél. HA. 9175
24, rue Saint Stanislas, Québec, P.Q. Tél. 2-8527
49, rue Metcalfe, Ottawa, Ont. Tél. 4-2196

Veuillez m'envoyer, sans obligation de ma part, tous renseignements sur les emplois disponibles et les exigences du C.A.R.C.

NOM (lettres moulées).....
ADRESSE.....
VILLE..... PROVINCE.....
INSTRUCTION (degré et province).....
ÂGE.....

CAF-377



La politique à Québec

Après la bénédiction d'une nouvelle école moderne de 17 classes, à Ville St-Laurent, immeuble scolaire à la construction duquel le gouvernement de Québec a contribué \$80,000, S. E. Mgr Albert F. Cousineau, nommé récemment coadjuteur du Cap-Haïtien, a prié l'hon. Omer Côté, secrétaire provincial, de transmettre à son chef, le premier ministre du Québec, "que nous aimons et vénérons", dit-il, l'hommage de son amitié et de sa reconnaissance. "L'école, affirme-t-il, c'est le cœur de toute vie spirituelle, morale et religieuse. Je m'en vais en Haïti le cœur en paix, parce que je sais qu'en mon absence la province prospérera. Mais j'aurais le cœur plus en paix encore si j'étais sûr

de trouver là-bas un ministre de l'éducation de la trempe de l'hon. Omer Côté". Le secrétaire provincial a insisté sur le fait que la province de Québec est heureuse de pouvoir se permettre d'aussi magnifiques institutions d'enseignement, qui sont autant de bases empêchant le flot des idées communistes de se répandre chez nous. Notre système scolaire actuel fait notre orgueil. On n'en trouve pas ailleurs de comparable, animé du même esprit de collaboration et de progrès.

A Québec, au banquet annuel de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie, M. G.-M. Humphrey, président de la "Iron Ore Company of Canada" et de la "M.

A. Hanna Company", deux compagnies associées à la Hollinger dans l'exploitation des mines de fer du Nouveau-Québec, a tout particulièrement remercié le premier ministre, M. Duplessis, de sa coopération pour la mise en valeur de ces vastes ressources naturelles, restées jusqu'ici inexploitées. "Il y a eu, ajoute-t-il, des paroles de critiques de la part de certains milieux qui ne comprenaient pas complètement les objectifs réels que l'on voulait atteindre. Mais, heureusement, il y a eu aussi des commentaires élogieux, dans les milieux les plus élevés, sur la façon dont nous nous sommes comportés dans nos relations mutuelles". Il a loué la coopération manifestée entre les compagnies canadiennes et américaines et appuyé sur le fait que les intérêts du Canada étaient préservés pour l'avenir.

"Le Québec est une province non seulement avec un grand passé mais aussi avec un avenir plus grand encore", a déclaré au même congrès l'hon. Charles-Daniel French, ministre provincial des mines. Il dit que la province connaît actuellement un développement extraordinaire, particulièrement dans le domaine minier, et spécialement par l'essor que l'on constate dans la production du titane, du minerai de fer et du cuivre. Pour sa part, M. J.-A. Retty, professeur de géologie économique à l'Ecole polytechnique de Montréal et géologue en chef de la "Iron Ore Company of Canada", a fait une mise au point catégorique au sujet du développement de l'Ungava et des importantes redevances que cette société minière et les autres paieront à la province pour l'exploitation du minerai du Nouveau-Québec. Relativement aux conditions faites par la province aux exploitants de ces gisements que pas un gouvernement ne pouvait lui-même mettre en valeur, des adversaires du gouvernement de Québec ne se sont pas gênés pour affirmer que la province en retirait rien de ces ressources naturelles. M. Retty croit donc qu'il convient de rétablir les faits et d'exposer la situation réelle. Les sociétés intéressées ont déjà dépensé \$10 millions en exploration du territoire et auront dépensé environ \$100 millions avant de pouvoir exploiter du minerai. Elles ont déjà versé \$10,000 à la province pour leur permis d'exploration et paient \$6,000 par année durant toute la période d'exploration. Mais dès que commencera l'exploitation proprement dite, un loyer de \$100,000 sera payé, chaque année, au Québec, sans jamais avoir l'assurance que le territoire appartiendra en propre, un

La doyenne des réfugiés aux Etats-Unis



Paulina Wilsdorf, la plus âgée des protégés de l'Organisation internationale pour les réfugiés, institution spécialisée des Nations Unies, vient de fêter son 105ème anniversaire dans un camp de réfugiés près de Salzbourg, Autriche. Avec sa fille adoptive, Elizavita, 5 ans, Paulina Wilsdorf partage son gâteau d'anniversaire. La doyenne des réfugiés a reçu le même jour l'heureuse nouvelle qu'elle allait être accueillie par les Etats-Unis d'Amérique, où elle sera réinstallée.

jour, à la compagnie intéressée, contrairement à la plupart des autres compagnies qui sont propriétaires de leurs terrains d'exploitation. De plus, la compagnie est assujettie à toutes les taxes qui frappent les sociétés minières et qui s'élèvent jusqu'à 7% sur le minerai ouvré dans la province.

Dans ce message au même congrès, l'hon. Maurice Duplessis a affirmé: "La province de Québec occupe aujourd'hui la 2e ou 3e place pour la production minière. Mais, soyez-en sûrs, avant longtemps nous aurons certainement la première, car nous avons ici des ressources naturelles illimitées, un peuple plein de talents et le meilleur gouvernement au monde. Le Québec est d'ailleurs une mine inépuisable de bon sens, de stabilité et de logique. On y trouve des gens laborieux et respectueux des lois, des sujets loyaux, des citoyens désireux de collaborer avec leurs compatriotes des autres provinces et leurs voisins américains sur une base juste et équitable. Il n'y a peut-être pas d'endroit au Canada où les placements de capitaux peuvent rapporter davantage que dans la province de Québec dont la production minière a atteint \$250 millions en 1950."

L'Union Nationale à la radio

La prochaine causerie politique de l'Union nationale sera prononcée par Monsieur Lévis Lorrain, journaliste et publiciste, au poste CKAC, de 7 h. 30 à 7 h. 45, dimanche le 22 avril 1951.

Récitals à quatre mains

Radio-Canada présente une nouvelle série de récitals de piano à quatre mains avec les jeunes pianistes Pierre Beaudet et Guy Bourassa. L'an dernier, ces deux jeunes artistes obtinrent un énorme succès.

Généalogies...

(suite de la page 3)

rier. Fils de Nicolas Cliche et de Catherine Poëte, de St-Jean, évêché de Noyon (Ile-de-France), il se maria à Ste-Anne-de-Beaupré, le 13 octobre 1875, à Marie-Madeleine Pelletier, fille de Georges et de Catherine Vannier. Il passa un contrat de mariage devant le notaire Duquet, le 2 septembre de la même année. Il fut inhumé à Québec, le 23 décembre 1887.

Pendant plus de cent ans, la famille habita Charlesbourg. Le premier Cliche qui vint s'établir

CHANGEMENTS

dans les heures des TRAINS VOYAGEURS

et des SERVICES D'AUTOBUS

en vigueur

DIMANCHE, le 29 AVRIL

Pour plus de renseignements, s'adresser aux agents.

QUEBEC CENTRAL

bas de la page 33, une note indiquant le mariage de Paul Cliche, marié à l'église St-Michel de Montréal, le 7 décembre 1936 à Louise Craig; No 57, Philibert Cliche, marié à St-Joseph, le 29 janvier 1908 à Ida Cliche; No 23, Thomas Cliche, marié à St-Joseph, le 24 septembre 1878 à Eugénie Poulin; No 12, Vital Cliche marié à Beauceville, le 16 janvier 1855 à Sophie Lessard; No 7, Jean-Baptiste Cliche marié à St-Joseph le 7 octobre 1823 à Marie-Angélique Poulin; No 5, Jean-Baptiste Cliche, marié à St-Joseph le 22 janvier 1799 à Marie-Claire Lambert dit Champagne; No 4, Jean-Baptiste Cliche marié à Charlesbourg le 21 février 1746 à Jeanne Verret; No 2, Vincent Cliche marié à Charlesbourg le 9 septembre 1711 à Marie-Anne Choret et No 1, l'ancêtre, Nicolas.

Colomb Cliche trouva sa lignée comme suit: No 69, Colomb Cliche marié à la Rivière-du-Loup, le 6 octobre 1947 à Jeanne Beaulieu; No 28, Thomas Cliche, marié à Ste-Marie le 13 novembre 1906 à Georgiana Ferland et en secondes noces, le 18 novembre 1912 à Cécile Ferland; No 13, Vital Cliche marié trois fois: le 21 janvier 1862 à Philomène Mathieu; le 25 août 1868 à Anais Tardif et le 28 septembre 1874 à Agnès Roy; Pierre Cliche (No 7) marié à St-Joseph, le 7 octobre 1823 à Marie-Louise Lagueux; Jean-Baptiste Cliche (No 5) marié à Marie-Claire Lambert.

Ici la lignée rejoint la précédente.

Emilien Cliche marié le 6 août 1938 à Vallée-Jonction à Elisabeth Martin (No 90); Alphonse Cliche marié à St-Joseph le 10 octobre 1910 à Laura Jacques (No 40); Augustin Cliche marié à St-Elzéar, le 12 octobre 1875 à Mathilde Jacques (No 15); Louis Cliche marié à St-Joseph le 20 janvier 1835 à Sophie Carrette (No 7); Jean-Baptiste Cliche (No 5) marié à Marie-Claire Lambert.

J'espère qu'un bon nombre de familles Cliche ne tarderont pas à se procurer ce Tome III qui leur aidera grandement à comprendre le travail que poursuit M. le Juge Léon. Prix de l'exemplaire: \$3.00. Frère Eloi-Gérard, secrétaire de la Société Historique de la Chaudière, Beauceville-Ouest, P. Q.

FONDÉ EN 1695

de KUYPER

Blended GIN

Distillé au Canada

LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

Cartes Professionnelles

Dr L. P. PELCHAT
Chirurgien-Dentiste
Edifice Veilleux. Tél. : 351
1ère Ave. St-Georges-Est

Dr L.-P. GAGNON
Chirurgien-Dentiste
1ère Ave. — Tél. 278
VILLE ST-GEORGES

Dr P.-E. Thibau
Chirurgien-Dentiste
Bureau ouvert tous les jours à St-Georges de 8½ h. a.m. à 8 h. p.m. — Bureau à Ste-Justine tous les premiers vendredis de chaque mois à l'Hôtel Tanguay.
1ère Ave, Est - Tél. 226
St-Georges-Est

Paul-E. Baillargeon
AVOCAT
Ville St-Georges, Bee

DR RODOLPHE MAHEUX
Médecin-Chirurgien
RAYONS X
Tél. 61
ST-GEORGES-EST

GEORGES-E. THIBAUDEAU
M. R. A. I. C.
ARCHITECTE
Tél. 508
ST-GEORGES DE BEAUCE

HUBERT GENDREAU, O. D.
Optométriste — Spécialiste pour la vue.
— Verres ajustés —
Bureau: 9 à 12 a.m. — 1.30 à 6 p.m. — Le soir sur rendez-vous
Edifice Nicolas Tawel, 2ème plancher.
322 — 1ère Avenue — Tél. 320 — Ville de St-Georges

LOUIS-ROBERT RUEL, l.s.c. c.a.
Comptable Agréé
Syndic Licencié
Tél. 559
1ère Avenue ST-GEORGES, Bee

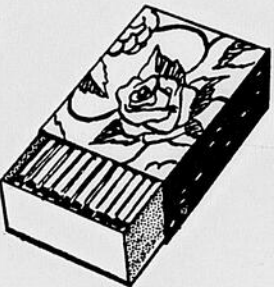
GREGOIRE POULIN
Licencié en droit
Comptable public enregistré
Tél. 353
1ère Ave ST-GEORGES-EST

DR VICTOR CLOUTIER
1ère Ave ST-GEORGES-EST
Coeur — Poumons — Foie — Intestins
Estomac — Pression artérielle.
Heures des consultations: 1 h. à 5 h. p.m.
Le soir sur rendez-vous. — Aucun cas de maternité.

AUTOUR DU FOYER

BOÎTE D'ALLUMETTES PEU COMMUNE

ON PEUT LA RECOUVRIR DE CUIR, VELOURS, INDIENNE OU CRETONNE... COLLEZ SUR UN CÔTÉ DU PAPIER DE VERRE FIN.

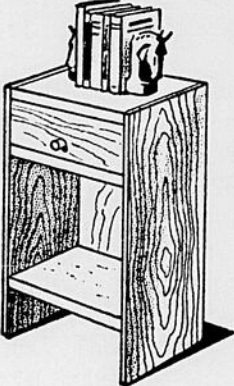


RONDS DE SERVIETTES EN BOIS CANADIEN



RONDIN (DIAM. 2") SECTIONNÉ EN TRONÇONS DE 3". PERCEZ UN TROU D'AU MOINS 1 1/2" DE DIAM. PASSEZ AU PAPIER DE VERRE. ORNEZ DE POMMES DE PIN OU GLANDS (COLLÉS). APPLIQUEZ DU VERNIS OU DE LA PEINTURE-LAQUE.

NE JAMAIS JETER UNE CAISSE À ORANGES



ENLEVER L'ÉTIQUETTE, PASSER AU PAPIER DE VERRE. HAUSER LA PLANCHE DU BAS DE 4"; LA CLOUER PAR LES CÔTÉS. HAUSER LA SECTION CENTRALE POUR SUPPORTER LE TIROIR.



"Je sais stationner la NOUVELLE MORRIS 1951!"

MORRIS à 4 portes \$ 1565. à 2 portes \$ 1450.

1. SI FACILE À "NOURRIR"
La MORRIS fait de 40 à 50 milles au gallon... vous permet de rouler plus de 100 milles pour \$1.00.

2. SI FACILE À STATIONNER
La MORRIS se glisse dans le plus petit espace sans aucune difficulté!

3. SI FACILE À ACHETER
Économique pour l'entretien et pour l'essence... économise 25c au gallon.

LA MORRIS OXFORD Taxes locales exclues. Prix sujets à changer.

Pas de stationnement à reculons avec la nouvelle MORRIS OXFORD 1951 de même qu'avec tous les modèles MORRIS... ils se glissent "tête la première" dans un espace de grandeur normale. Le mécanisme de directions des MORRIS est spécifiquement construit pour les virages à angle étroit... Conduisez avec aisance dans le grand trafic... et sur les routes rugueuses, avez l'impression de rouler sur de la ouate grâce à une suspension indépendante des roues avant, et à une barre de torsion.

Voyez les nouveaux sédans 1951 MORRIS OXFORD et MINOR, 4 portes et 2 portes, dans un choix varié de couleurs distinguées.

En montre chez votre dépositaire local.

Service régulier d'entretien et de pièces de rechange d'un océan à l'autre.

TOLEDO MOTORS LIMITED 2134 OUEST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL, P.Q.
Wellington - 8481 - Distributeurs des Voitures MORRIS, RILEY, BENTLEY et ROLLS ROYCE

GARAGE GILBERT ENRG.
43, 1ère avenue St-Georges Beauce



"SUPÉRIEURE"



LA MEILLEURE PEINTURE



Les Produits Crown Diamond sont vendus par: ODILAS QUIRON ST-GEORGES DE BEAUCE, Qué.

HOTEL CHATEAU VACHON

STE-MARIE-DE-BEAUCE

(25 chambres)

Chambres avec bain et douche.

AMEDEE VACHON, prop.

Un hôtel fashionable

Drive...ons

Bonjour, amateurs de tennis sur table. J'ai eu le plaisir de constater que mon reportage de la semaine dernière avait fait parler de lui, je suis donc heureux de vous revenir une autre fois.

J'ai remarqué que mon confrère Sans-Atout quoiqu'il n'avait rien à rapporter sur le concours de bridge a su encore une fois se faire valoir par la longueur de son texte. De grâce Pique n'abuse pas trop de l'amabilité que te donnent les directeurs des journaux.

Maintenant voilà que Grégoire V. est pris du même mal (découragement) que Jules M. C'est peut-être dû au fait qu'il donne du "Coke" ensemble.

Jean-Luc P. fait la visite des adversaires de Marcel pour leur donner des conseils et de les encourager.

Renard R. a changer un peu son service, maintenant il en envoie trois dans le filet. (Ca viendra Renard.)

Claude M. a disparu subitement après sa défaite de 4 à 0 aux mains de Marcel T. Voyons Claude te crois-tu encore avec les enfants d'école de Victoriaville?

Jules est beaucoup plus fort en double, mais il faut dire qu'il sait se choisir des bons partenaires.

Pauvre Marcel tu commences à avoir de la difficulté avec des services j'ai bien peur que tu fasses des "coqs" souvent.

Il est malheureux que le polyglotte qui est l'auteur de Sans-Atout ne sache jouer au ping-pong. Il nous serait facile de lui répondre.

Claude Denis P. a réussi à ré-

colter 2 points en trois rencontres c'est compréhensible avec les responsabilités que représente un futur papa.

Parmi nos six pieds nous en avons un qui possède un très petit service, j'ai hâte de te rencontrer Jacques.

Tandis que je suis en train de parler de grandeur je ne puis oublier mon ami Laurier R. qui s'est vertue depuis quelque temps à conter des romances de portes en portes. As-tu oublié que tu fais partie du tournoi.

Et toi l'homme fort et courageux aurais-tu peur de rencontrer un adversaire qui se tient à l'autre bout d'une table avec une petite palette? Victor B. nous t'attendons. Coupette

Réunion des Tertiaires

Les Tertiaires de la fraternité de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, à leur réunion du 8 avril, eurent le bonheur de faire en groupe, sous la distinguée présidence de leur directeur, Monsieur le curé Jean Duval, les quatre visites prescrites pour le gain de l'indulgence du Jubilé de l'Année Sainte.

Plus de trois cents personnes précédées de la croix de procession suivirent ces prières avec grande piété pour la plus grande édification des personnes témoins.

Monsieur le directeur au début de la réunion, nous expliqua comment à Rome, les pèlerins procèdent pour accomplir les quatre visites des Basiliques désignées avec la récita-

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE ST-GEORGES-OUEST
COMTE DE BEAUC

Aux contribuables de la susdite Municipalité.

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné, par le soussigné secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité, Que: Le rôle de perception pour l'année courante pour la collection des cotisations est complète et déposé à mon bureau.

Et que toutes personnes dont les noms y apparaissent comme sujettes au paiement de ladite cotisation, sont requises de la payer dans les vingt jours de la date des présentes pour éviter les frais.

Donné à Ville St-Georges Ouest ce 12ème jour du mois d'avril 1951

Eugène Roy,
sec.-trésorier

PROVINCE DE QUEBEC
TOWN OF ST. GEORGES WEST
BEAUCOUNTY

To the ratepayers of the aforesaid Municipality.

PUBLIC NOTICE

Is hereby given by the undersigned secretary-treasurer, of the aforesaid Municipality, That: The collection Roll for the current year, for the collection of the assessment is completed and deposited in my office.

AA persons whose names appear therein as liable for the payment of said assessment are required to pay the same within twenty days from the date hereof, in order to save costs.

Given at Town of St. Georges West this 12 day of april 1951.

Eugène Roy,
sec.-Treasurer

tion des prières spéciales. Il fit aussi une brève description de ces vastes monuments édifiés à la gloire de Dieu et de la Très Sainte Vierge Marie. Quelle joie pour un tertiaire et tout chrétien de pouvoir glorifier Dieu en venant au secours des âmes du purgatoire par le gain de cette indulgence spéciale pendant l'Année Sainte, indulgence pouvant être gagnée aussi souvent que sont répétées les visites avec la confession et la communion.

Le discret invite donc chaque tertiaire à accomplir sans tarder les oeuvres prescrites pour le gain de cette indulgence, et à la répéter très souvent, même à leur bénéfice. C'est une oeuvre de charité et la charité n'est-elle pas la marque distinctive des tertiaires?

Pourquoi, à chaque dimanche, n'y aurait pas en groupe la répétition de ces quatre visites? Pensons-y....

La secrétaire

Action rejetée

(suite de la 1ère page)
Depuis la prise de l'action, le défendeur a versé un montant de \$25.00 en acompte.

Vu les Faits et Articles et les admissions y contenues; vu la preuve; maintient l'action et condamne le défendeur à payer au demandeur la somme de \$544.83 avec intérêt depuis l'assignation et les dépens.

Sans Alout

(suite de la 1ère page)

serait temps qu'il se paye le luxe d'une petite amie avant son quart de siècle.

Paul Gilbert on te doute et on te doutera toujours pour être Pique. J'espère que tu sauras te tirer d'affaire. Continue ça bien été jusqu'à présent.

Robert ne t'inquiète plus où va l'argent des contributions du tournoi. Les champions recevront un cadeau qui sera acheté avec ces revenus, mais je doute fort que tu puisses en être le bénéficiaire.

Le mot de la fin pour cette semaine serait celui "Allons-y tous de l'avent pour organiser une belle fête à l'occasion du prochain quinzième anniversaire de notre mouvement à St-Georges."

Pique

A VENDRE: Emplacement à vendre, 110 par 40. Centre commercial sur la 3ème Avenue, à proximité du Théâtre Vimy. S'adresser après 6 heures le soir à: RAOUL POULIN, 101, 16ème rue Ville St-Georges.
avril 11-18

Morl de...

(suite de la 1ère page)

thur Quirion accompagné de M. Trefflé Morin. Les porteurs d'honneur étaient tous des marguilliers anciens et nouveaux, MM. Herménégilde Roy, Hormidas Loignon, Odilon Roy, Adélard Poulin, Joseph-Albert Veilleux et Joseph Veilleux. Le cercueil porté par MM. Louis-Philippe Paquet, Philippe Paquet, Wilfrid Catellier, Alcide Catellier, Roland Paquet et Arthur Paquet.

La levée du corps fut faite par M. le curé Edouard Beaudoin, curé de St-Georges et le service chanté par Révérend Père Clément Paquet de Falls River, Mass., neveu du défunt assisté des abbés Denis Morin et Louis-Philippe Poulin de St-Georges.

Au chœur, Mgr Fortier, P.D., M. le curé Beaudoin, de St-Georges, M. le curé Cloutier de St-Jean de la Lande, l'abbé Blanchette, de l'Assomption et Révérend Frère André des Pères du St-Sacrement de Québec, neveu du défunt. Aux familles que le deuil vient de frapper nous offrons nos plus vives condoléances.

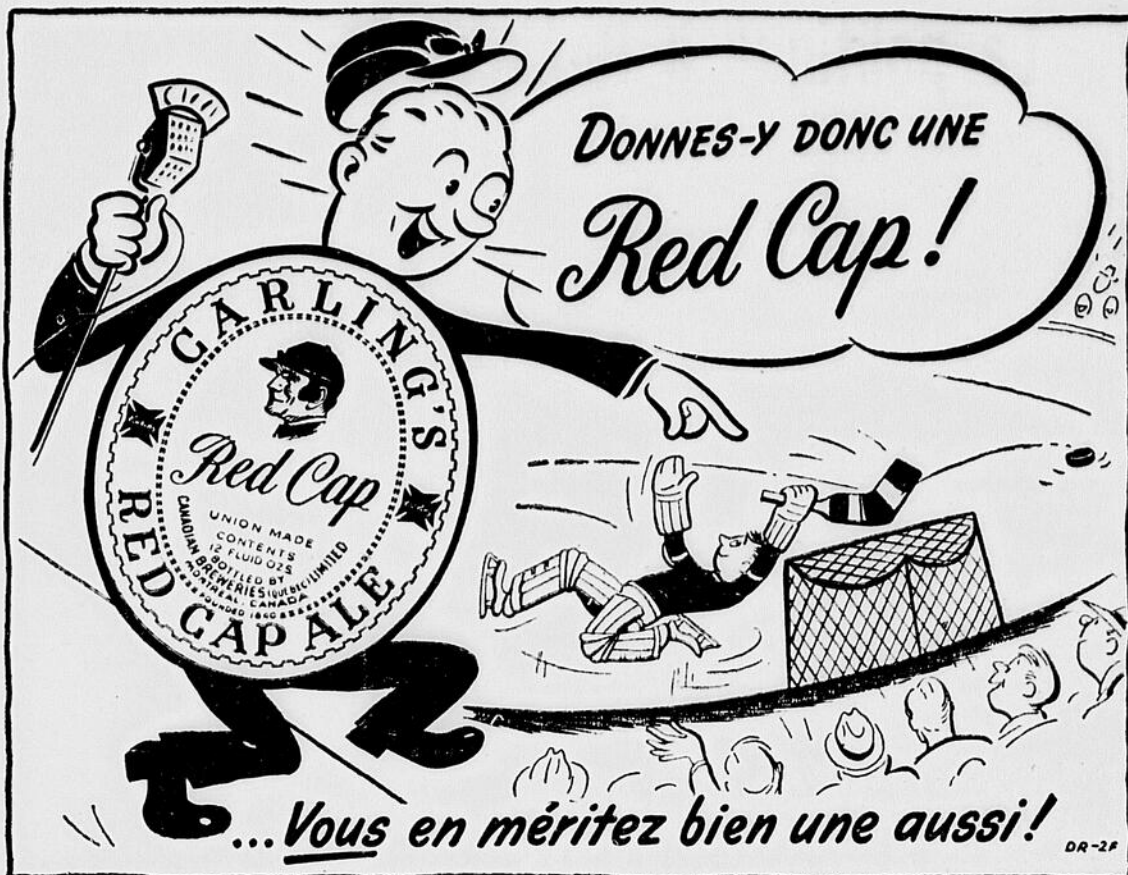
Soirée Lacordaire

(suite de la 1ère page)

nes ont su nous intéresser aussi bien que plusieurs chorales de jadis qui ont été vivement applaudies. Nous remercions et félicitons ces personnes pour leur dévouement et leurs succès ainsi que Mademoiselle Hélène Dionne pour sa précieuse collaboration.

Monsieur l'abbé Godéric Blanchet est invité à prendre la parole. Ce n'est pas en une circonstance heureuse, dit-il, que je participe à votre réunion mensuelle. En effet, vous êtes, ce soir, privés de la Monsieur l'abbé Patry, retenu au presbytère par une indisposition. Je veux lui souhaiter un prompt rétablissement et le remercier pour son dévouement au Cercle de St-Georges un des beaux cercles du district.

En m'invitant à me rendre à votre réunion, votre aumônier me disait que je ferais plaisir aux membres des cercles. Je ne doute pas de vos bons sentiments... Je vous en remercie. Il y a d'autres motifs qui me poussaient à assister. D'abord, j'aurais l'occasion de féliciter les nouveaux membres et les décorés qui persévèrent depuis de nombreuses années. Ensuite, je trouvais que mes activités de puis



plusieurs mois étaient bien restreintes et comme il y a cinq ans et dix ans, il y a du travail pour les tempérants et les abstinents.

Les méfaits de l'alcoolisme sont si nombreux qu'ils exigent les efforts des deux sociétés.

Les membres des Cercles Lacordaire ont assisté à des transformations. Ils ont connu des nouvelles méthodes. Et pour les membres de la région qui étaient plus habitués à entendre parler de dévouement que de rémunération, il y a lieu d'être surpris.

Tout de même, ce qui compte ce sont les raisons pour lesquelles on s'engage à être abstinents. Et ces raisons depuis que le mouvement a été fondé demeurent les mêmes.

S'abstenir librement même de l'usage modéré de boissons alcooliques, si on le fait pour des motifs comme par esprit de sacrifice ou encore par souci de donner le bon exemple, c'est toujours méritoire et de nature à favoriser la tempérance. C'est pourquoi, vous devez persévérer et encourager vos parents et vos amis à vous suivre. Depuis dix ans et plus les Cercles ont fait du bien. Il en reste à faire et vous pouvez faire votre grande part.

La soirée se termina par notre hymne national: "O Canada."

La question scolaire

(suite de la 1ère page)

Nous avons dit dans notre dernier article que le fardeau serait pour le contribuable de l'Assomption, et nous prouvons : Cette fusion augmenterait notre effectif scolaire de 200 élèves, nécessiterait 8 professeurs et 8 classes additionnelles, et exigerait plus de mobilier scolaire, nettoyage, éclairage, chauffage, tout en augmentant aussi l'administration générale, etc. Ces charges additionnelles sont suffisantes pour absorber plus que le revenu que nous procurerait les taxes supplémentaires, provenant de l'évaluation de ces arrondissements.

De plus, nous aurions à payer pour le transport des élèves de ces arrondissements. Après information, obtenue du surintendant de l'Instruction Publique, ce transport serait à la charge de toute la commission scolaire. Une autre enquête nous révèle que le coût minimum de transport serait de \$0.05 le billet. Ce qui reviendrait à \$0.20 par jour, pour le transport de chaque élève. La fréquentation scolaire étant d'environ 170 jours par année, le transport coûterait donc \$34.00 par année à la commission scolaire, pour chacun des élèves de ces arrondissements ruraux. Nous avons démontré, dans notre dernier article, que le revenu, provenant des arrondissements ruraux serait de \$26.99, en supposant que le taux de la taxe serait de \$1.80. Nous étions donc justifiés de dire qu'il nous serait plus avantageux de payer quelques professeurs, pour les classes supérieures, avec un nombre d'élèves très restreint, que de partager

le problème scolaire de nos amis des arrondissements ruraux.

Nous ajoutons que, si nous venions à considérer le problème sur l'angle de la charité chrétienne, l'amalgamation des arrondissements ruraux étant trop onéreuse pour être à la seule charge de l'Assomption, cette fusion deviendrait possible, si le fardeau était partagé par l'ensemble de l'ancienne commission scolaire, démembrée en mars dernier.

Une autre erreur, relevée dans la dite lettre, consiste en la manière que "le contribuable" envisage le taux de la taxe. En effet, il demande : "Combien paiera-t-on lorsque nous serons réduits à 473 contribuables, dans l'Assomption, alors qu'avant la division les 1127 contribuables payaient \$1.80".

Si le problème se posait de cette façon, il serait facile à solutionner par la règle de trois, mais, le fardeau de la taxe pèse indirectement sur le contribuable, par le truchement de l'évaluation. Nous croyons qu'il serait plus juste de demander : Quel sera le taux de la taxe, lorsque nous aurons \$1,875,000 d'évaluation, au lieu de \$3,255,685.00, pour équilibrer notre budget? Nous affirmions, et tout le monde sait, que le taux de la taxe sera plus élevé, pour chaque arrondissement, et que le niveau de formation sera inférieur.

Nous faisons de nouveau appel à la bonne volonté de nos concitoyens pour considérer objectivement le problème scolaire, et s'ils en viennent à nos conclusions que : Le but à atteindre est de relever le niveau de l'Instruction dans les meilleures conditions possibles, le tout dans la concorde, il faudra alors tenter d'unir tous les arrondissements en une seule agglomération scolaire.

La division nous recule d'au moins 20 ans, sera coûteuse pour tous les contribuables, et, nuisible à la formation de nos enfants, durant au moins une génération.

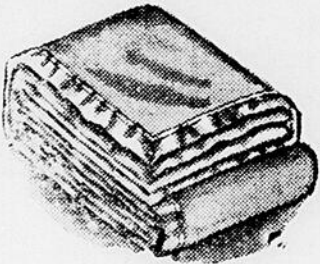
C'est la cinquième alarme que nous sonnons, nous sommes disposés à discuter du problème, en public si nécessaire, et croyons que la population devrait agir, avant que l'irréparable soit accompli.

Andréa THIBAUDEAU

En vente chez nos distributeurs.



Une entreprise qui fait sa marque dans le Québec.

Miracle du Siècle !!

Mesdames! vous qui depuis longtemps jetez vos vieux lainages, maintenant conservez-les précieusement, car grâce à des procédés nouveaux, nous pouvons les transformer en de magnifiques cou-

vertes pour lits ou pour automobiles, de teintes diverses et aux patrons variés.

Ecrivez dès aujourd'hui afin de recevoir gratuitement notre magnifique CATALOGUE.

Chs Chassé & Fils Ltée

Division des laines

STE-MARIE

Cté Beauce

Kennebec Construction

Cie Limitée

Bureau principal

Blvd Dionne — St-Georges, Bce
Tél. 402

SPECIALITE: Construction de routes et ponts.

AUSSI excavation en général, Minage, travaux de béton, creusage de tranchées. Location de pelles, tracteurs avec "BULL-DOZERS", compresseurs, etc.

Nous possédons un outillage complet moderne

J'écoute
CHRC
le Poste des Familles

IL M'APPORTE
• Questionnaires
• Ciné-revue
• Courrier féminin
• Chansonnettes
• Théâtre
• Evénements sociaux
DIVERTISSEMENT... ACTUALITES

ECOUTER CHRC C'EST L'ADOPTER

CHRC
"LA VOIX DU VIEUX QUEBEC"



Tél. 36

La Maison GEDEON ROY

Directeur de Funérailles

EUGENE VEILLEUX, gérant

SERVICE D'AMBULANCE JOUR ET NUIT

SAINT-GEORGES-OUEST, Beauce

MESDAMES! MESDEMOISELLES!

Voici votre chance! ECOLE DE COUPE ET DE HAUTE COU-TURE en théorie et pratique, à la machine. — Apprenez à faire vos patrons vous-mêmes, Costumes, Manteaux et Vêtements d'Enfants. — Vous avez aucun patron à acheter. — Les cours commenceront le 5 mars. — Inscription immédiate avant le 5 mars. Nombre limité. — Cours du jour, 2 à 4 heures; du soir, 7 à 9 heures.

M. JEAN-A. BERGERON, Directeur Licencié
Ville de St-Georges-est — Tél. 652

Edifice Carignan, 3ième étage

Heures de bureau : 2 à 5 tous les jours; 7 à 9 du lundi au vendredi soir.

Sous permis conformément à la loi des écoles professionnelles.

ATTENTION! --- ATTENTION!

Ouverture d'un atelier de couture à votre disposition, Mesdames et Messieurs, pour la réparation et la transformation de tout ce que vous désirez me confier. SPECIAL • Confection sur mesure, Costumes, Manteaux, Habits et Pardessus. — Grand choix de tissus à votre satisfaction — Toute confection sur mesure est faite ici à notre atelier, ce qui vous donne un privilège de bien vous ajuster.

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9 HEURES

Satisfaction ou argent remis.

JEAN-A. BERGERON

Prop. de St-Georges Sportswear, Rég'd

Edifice Carignan, 3ième étage — Tél. 652
VILLE DE ST-GEORGES-EST